

AB AUTO VILLAIN

Sommaire

BILAN & COMPTE DE RESULTAT	1
ANNEXE AUX COMPTES	5

BILAN & COMPTE DE RESULTAT

AB AUTO VILLAINÉ

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	3 108	3 108				
Fonds commercial	15 000		15 000	2,39	15 000	2,35
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	12 592	2 264	10 328	1,64	11 587	1,82
Installations techniques, matériel & outillage industriels	65 430	44 501	20 929	3,33	24 475	3,84
Autres immobilisations corporelles	197 815	142 507	55 309	8,80	26 848	4,21
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	5 050		5 050	0,80	5 050	0,79
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	12 276		12 276	1,95	12 276	1,92
TOTAL (I)	311 272	192 380	118 892	18,91	95 237	14,93
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	70 155		70 155	11,16	123 222	19,32
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	184 693		184 693	29,37	212 283	33,28
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	10 050		10 050	1,60		
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					2 925	0,46
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	245 036		245 036	38,97	204 277	32,02
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	509 934		509 934	81,09	542 706	85,07
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	821 206	192 380	628 826	100,00	637 943	100,00

CERTIFIÉ
CONFORME A L'ORIGINAL

AB AUTO VILLAINÉ

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 30 000)	30 000	4,77	30 000	4,70
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	3 000	0,48	3 000	0,47
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	251 294	39,96	233 682	36,63
Résultat de l'exercice	42 650	6,78	37 612	5,90
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	326 944	51,99	304 294	47,70
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	63 158	10,04	23 192	3,64
. Découverts, concours bancaires	779	0,12	723	0,11
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	190 095	30,23	251 594	39,44
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	12 257	1,95	17 057	2,67
. Organismes sociaux	15 747	2,50	21 434	3,36
. Etat, impôts sur les bénéfices	1 761	0,28	7 252	1,14
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	10 392	1,65	9 212	1,44
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	413	0,07	458	0,07
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	7 280	1,16	2 728	0,43
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	301 882	48,01	333 649	52,30
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	628 826	100,00	637 943	100,00


CERTIFIÉ
CONFORME A L'ORIGINAL

ANNEXE AUX COMPTES**PREAMBULE**

CERTIFIÉ
CONFORME A L'ORIGINAL

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 628 826 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 42 650 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF**Fonds commercial (hors droit au bail) = 15 000**

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	15 000		15 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	15 000		15 000	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 311 272

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	18 108			18 108
Immobilisations corporelles	229 957	45 881		275 838
Immobilisations financières	17 326			17 326
TOTAL	265 391	45 881		311 272

Amortissements et provisions d'actif = 192 380

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	3 108			3 108
Immobilisations corporelles	167 046	22 225		189 272
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	170 154	22 225		192 380

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	3 108	3 108	0	1 ans
Fonds commercial	15 000	0	15 000	Non amortiss.
Inst.agenc./constructions	12 592	2 264	10 328	10 ans
Matériel industriel	65 430	44 501	20 929	5 ans
Instal./agenc.divers	103 833	81 812	22 021	de 5 à 10 ans
Matériel de transport	67 810	34 522	33 287	de 1 à 5 ans
Mat.bureau & informatique	7 062	7 062	0	3 ans
Mobilier	19 110	19 110	0	5 ans
TOTAL	293 946	192 380	101 566	

Etat des créances = 207 019

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	12 276		12 276
Actif circulant & charges d'avance	194 743	194 743	
TOTAL	207 019	194 743	12 276

Produits à recevoir par postes du bilan = 219

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	219
TOTAL	219

NOTES SUR LE BILAN PASSIF**Capital social = 30 000**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	3000	10,00	30 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	3000	10,00	30 000

Etat des dettes = 301 882

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	63 937	13 007	50 930	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	190 095	190 095		
Dettes fiscales & sociales	40 570	40 570		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	7 280	7 280		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	301 882	250 953	50 930	

Charges à payer par postes du bilan = 28 631

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	834
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	9 162
Dettes fiscales & sociales	18 635
Autres dettes	
TOTAL	28 631

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 2 161 081

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	139 351	6,45 %
Ventes de produits résiduels	2 173	0,10 %
Production de travaux	2 031 462	94,00 %
Rabais, remises & ristournes accord	-11 904	-0,55 %
TOTAL	2 161 081	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

AUTRES INFORMATIONS

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés
Cadres	
Agents de maîtrise & techniciens	2
Employés	
Ouvriers	4
Apprentis sous contrat	1
TOTAL	7

Engagements de retraite

A leur départ à la retraite, les salariés de la société perçoivent une indemnité conforme à la convention collective de "l'Automobile".

Les indemnités de départ versées aux salariés sont remboursées par le régime de prévoyance de l'IRP AUTO.

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 219

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Interets courus a recevoir(5188000000)	219
TOTAL	219

Charges à payer = 28 631

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Int courus/emprunts etablissts(1688400000)	55
Banques interets courus a payer(5186000000)	779
TOTAL	834

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn factures non parvenues.(4081000000)	9 162
TOTAL	9 162

Dettes fiscales et sociales	Montant
Pers congés a payer(4282000000)	12 257
Org.soc. congés a payer(4382000000)	4 258
Org.soc. autres charges a payer(4386000000)	2 120
TOTAL	18 635

AB AUTO VILLAIN

Société à responsabilité limitée au capital de 30 000 euros
Siège social : 8 rue de Versailles 91300 MASSY
488 528 548 RCS EVRY

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 30 AVRIL 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 42 650 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	42 649,89 euros
-------------------------------	------------------------

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur	251 294,01 euros
-------------------------------	------------------

Pour former un bénéfice distribuable de	293 943,90 euros
---	------------------

A titre de dividende global à l'Associée Unique <i>Soit 16,67 euros par part</i>	50 000,00 euros
---	-----------------

Le solde	243 943,90 euros
----------	------------------

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à	243 943,90 euros
--	------------------

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 50 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 1^{er} mai 2025.

L'Associée Unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Associée Unique déclare être informée que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le

revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Associée Unique reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

**Certifié conforme
La Gérance**

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.